

Histoire d'une grande ferme

entre Clermontois et Compiègnois

Jean-Pierre BESSE

Dans un des derniers numéros de notre revue, Jean Polak a retracé les premières années de fonctionnement de la Société d'agriculture de Compiègne, de 1834 à 1839. Il a démontré le rôle de cette société, et de son principal animateur, Edouard de Tocqueville, dans la propagation des informations et des techniques, qui ont permis au département de l'Oise de se classer parmi les plus riches de France dans le domaine agricole. Au même titre que ces sociétés, les grandes familles de fermiers ou de propriétaires du département ont, elles aussi, joué un rôle essentiel dans la modernisation de ce secteur économique (1).

Elles sont nombreuses à avoir, très tôt, expérimenté des techniques, des cultures, du matériel qui ont assuré par la suite leur développement. Nombre d'entre elles se sont aussi lancées dans l'industrie, en particulier dans des secteurs situés au carrefour de l'activité agricole et de l'activité industrielle, et que l'on n'appellait

pas encore l'industrie agro-alimentaire. Elles furent en effet souvent à l'origine de distilleries, sucreries, féculeries, quand elles ne se lancèrent pas elles-mêmes dans la réparation puis la fabrication de matériel agricole, comme ce fut le cas de la famille Bataille, fondatrice au Plessis-Belleville de Poclain.

Cet article est à la fois l'histoire d'une ferme, dite Saint-Julien-le-Pauvre, dans la commune de Bailleul-le-Soc, d'une famille, les Boullenger (2), et d'une sucrerie, celle de Froyères. Il vise à retracer les liens qui peuvent unir une famille à une ferme, entendue ici comme les bâtiments mais aussi les terres qui en dépendent, et les réalisations que cette union permet.

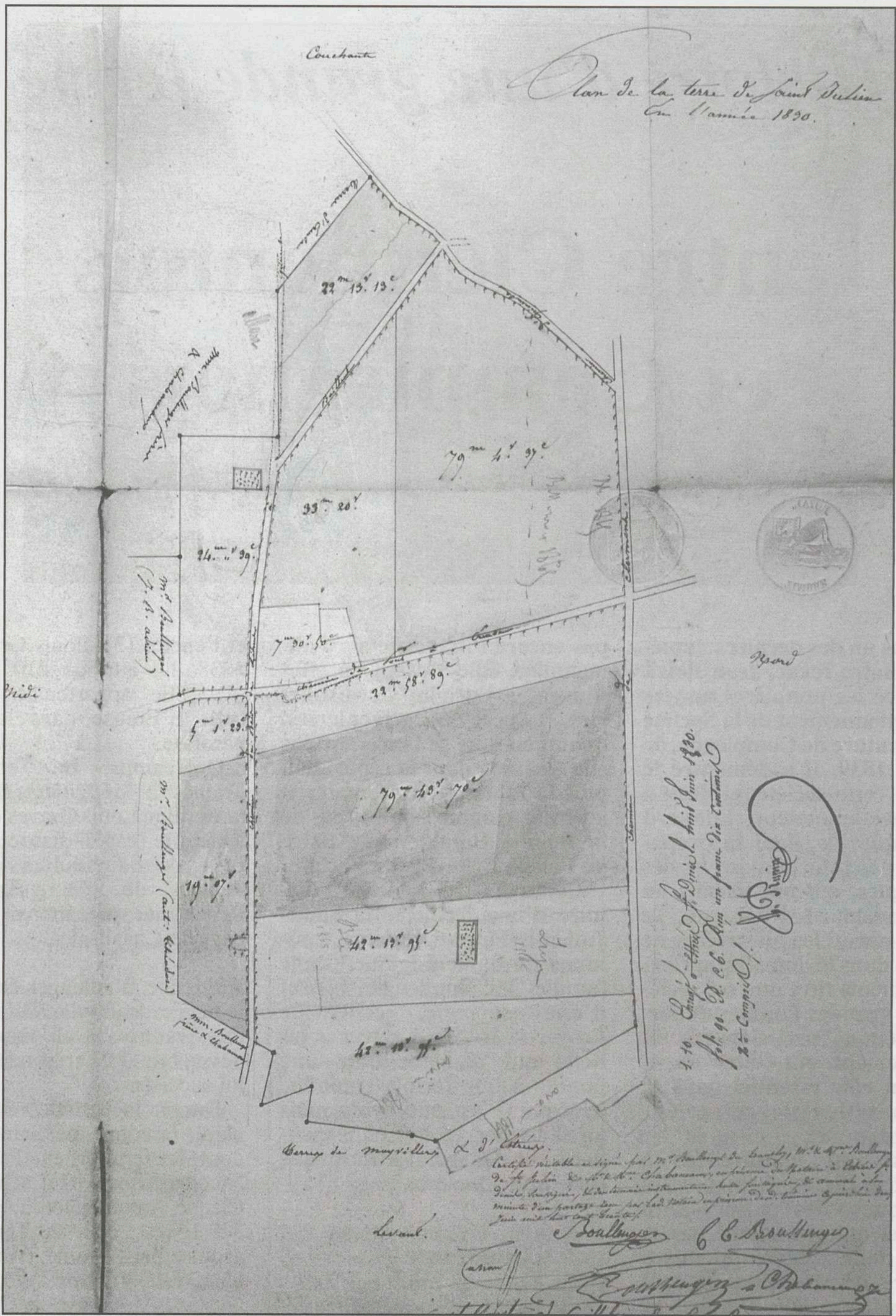
Une ferme

La ferme de Saint-Julien-le-Pauvre contenait, selon les cahiers de doléances de la paroisse, 740 mines de terres labourables, non compris les bâtiments

et l'enclos (3). Louis Graves, en 1838, lui attribue 210 hectares (4). Elle appartenait, comme celle d'Ereuse dans la même paroisse, à l'abbaye d'Ourscamps. La ferme du Tranloy à Moyvillers, 196 hectares selon Louis Graves (5), dont l'histoire est indissociable de celle de Saint-Julien jusqu'au début de la Troisième République, appartenait à l'abbaye de Chaalis.

Etienne Boullenger était, sous le règne de Louis XVI, fermier du Tranloy ; il mourut en novembre 1783 et son fils Pierre lui succéda.

Durant la période révolutionnaire, la ferme de Saint Julien, dont le fermier en 1789 était Nicolas Vimeux, fut achetée par Claude Antoine Boullenger pour 310 livres ; celle du Tranloy fut acquise par Antoine Triboulet de Choisy-la-Victoire et Charles Gustave Montguyon de Hardoin de Paris (6), après être passée, en 1791, dans les mains de Louis Marthe de Gouy. Charles Gustave Montguyon Hardoin,



Plan de la terre de Saint-Julien en l'année 1830
(Archives familiales)

pair de France sous la Monarchie de Juillet, mourut le 26 avril 1847. Il était aussi propriétaire à Baron, où il était domicilié. Selon le cadastre de Moyvillers, ses propriétés sur la commune, s'étendant sur 197 hectares 56 ares (7) avant la Monarchie de Juillet, passèrent par la suite en partie dans les mains de la famille Boullenger.

Un acte notarié passé en l'étude de Maître Cassan le 22 février 1830 (8) et réglant la succession entre Claude Antoine Boullenger et ses trois enfants, suite au décès de leur mère Marie Triboulet le 28 décembre 1829, nous donne une description de la ferme de Saint-Julien, que Graves présente comme "*une belle construction en briques et maçonnerie*", et des terres qui en dépendaient.

La ferme de Saint-Julien se composait d'une cour principale entourée d'un corps de logis, formant angle vers l'ouest, d'une écurie, de granges, d'étables, d'une bergerie, d'un toit à porc, d'un poulailler, d'un colombier et d'une seconde cour entourée de bergerie, remise et autres bâtiments d'exploitation, de jardins sur le derrière et sur le côté sud. Le tout était enclos de murs et de haies vives, soit 1 ha 24 ares et 25 centiares (sept mines), de fait 1 ha 93 ares et 33 centiares. Deux pièces de terres entouraient les bâtiments, l'une de 38 hectares 15, l'autre de 56 hectares 65 ares, soit un total de 94 hectares 84 ares (9). Il convient d'ajouter plus de 35 hectares de terres situés à Bailleul-le-Soc, Sacy-le-Grand, Epineuse, Choisy-la-Victoire, Blincourt et Moyvillers.

La mort de Claude Antoine Boullenger entraîna un partage des biens entre ses trois enfants (10). La ferme (bâtiment), fut attribuée à Antoine Théodose ; la terre de Saint Julien fut divisée en trois parties, chacune d'elle étant morcelée en parcelles. Antoine Théodose Boullenger en reçut 32 hectares 59 ares (11), Jean-Baptiste Adrien Boullenger,

qui exploitait la ferme du Tranloy, 25 ha 45 (12), Madame Chabanneaux, 36 ha 95 (13). Les trois enfants se partagèrent au total 269 hectares 97 ares, le défunt étant propriétaire de plusieurs hectares sur Moyvillers, mais aussi dans la région de Saint-Just-en-Chaussée et dans la Somme. Le lot attribué à Antoine Théodose s'élevait à 90 hectares 05, celui de Jean Baptiste Adrien à 89 hectares 93 ares, celui de Madame Chabanneaux à 89 hectares 99. Le souci d'une stricte égalité révélé par ces chiffres fut par la suite rectifié par les héritiers eux-mêmes, qui corrigèrent, par des échanges et des ventes, l'extrême dispersion de la propriété.

Une division de la propriété qui allait s'accentuer par la suite au fil des générations et des héritages, mais ne gênait pas l'unité de l'exploitation. Les terres rattachées à la ferme du Tranloy étaient en effet louées à celui de la famille qui les exploitait, celles de Saint Julien connaissant le même sort. Lors de la mort d'Antoine Théodore, en décembre 1854, les 46 hectares de terre qu'il possédait à Moyvillers étaient ainsi loués depuis 1849 à son neveu Adrien Alphonse pour un fermage annuel de 4 670 francs 81, sans les impôts (14).

Une famille

Etienne Boullenger avait trois fils.

Pierre, qui lui avait succédé sur la ferme du Tranloy, et y était toujours cultivateur en 1793, mourut à Trie-Château le 23 décembre 1839. Il avait épousé Marie Catherine Sophie Fessart, qui lui avait donné sept enfants, tous nés à Moyvillers entre 1786 et floréal an III. Il s'installa par la suite à Moyenneville. La branche de Moyenneville fut appelée à jouer un rôle essentiel jusqu'à nos jours dans l'agriculture, l'industrie (distillerie), mais aussi et surtout dans les organisations

catholiques et la presse entre les deux guerres (15).

Jean Etienne Nicolas, qui était conseiller du roi, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et gouvernement de Montdidier en 1783, a laissé peu de traces par la suite, si ce n'est au travers d'un bail de terres ou d'une vente à un autre membre de la famille.

Claude Antoine, qui avait exploité la ferme de Saint Julien, se retira par la suite à Moyvillers dont il était maire en 1813. Il eut trois enfants.

La branche aînée, avec Jean-Baptiste Adrien, s'installa à la ferme du Tranloy, propriété de Gustave Monguyon, dont elle acquit une partie sous la Monarchie de Juillet. Elle exploita cette ferme jusqu'au début des années 1880. Adrien Alphonse est mentionné comme cultivateur au Tranloy, lors de la mort de son père en 1860. Il décéda lui-même à Saint-Maurice (Seine), le 22 février 1888, ne laissant pour héritière qu'une fille, Alexandrine Adolphine, veuve Thélou, domiciliée à Paris. Les 36 hectares qu'Adrien possédait au Tranloy étaient alors affermés, depuis 1885, à Nazard, 10 autres hectares dans la même commune à un cultivateur d'Estrées-Saint-Denis, Hochedez, et 3 hectares 52 à Estrées-Saint-Denis aux Boullenger de Saint-Julien (16).

La branche cadette, celle d'Antoine Théodore, devait exploiter la ferme de Saint Julien jusqu'à nos jours. Les descendants d'Antoine Théodore, Louis Alexandre Théodore, Louis Théodore et Fernand Théodore s'allièrent par des mariages successifs aux grandes familles du département : les De Guillebon, Mignan, Dupressoir. Lors de son décès en 1854, Antoine Théodore était propriétaire de 82 hectares et des bâtiments qu'il partageait entre ses deux fils. En 1930, l'exploitation était évaluée à 300 hectares.

Clémentine Eléonore, née le 17 novembre 1788, épousa Alphonse Chabaneaux propriétaire à Chessy-sur-Marne.

La famille Boullenger, à l'instar de toutes les grandes dynasties de propriétaires-exploitants de l'Oise, s'impliqua dans la vie politique locale.

Jean-Baptiste Adrien fut conseiller général du canton d'Estrées-Saint-Denis pendant toute la Monarchie de Juillet. Louis Théodore, né le 21 mars 1840 à Bailleul-le-Soc, a été maire de sa commune natale pendant trente sept ans ; il se fixa à Estrées-Saint-Denis en 1907 et devint maire de cette commune de 1908 à 1921. Il a été en outre conseiller d'arrondissement de 1907 à 1925. Son fils Fernand Théodore, né à Bailleul-le-Soc en 1869, se retira, à la fin des années 1930, à Compiègne où il fut nommé membre du conseil municipal par le gouvernement de Vichy en février 1941, la préfecture lui attribuant l'étiquette de "radical indépendant". Il devait être maintenu au conseil à la Libération et devint troisième adjoint, mais le conseil fut dissous le 19 octobre 1944.

Largement impliquée dans la vie publique, la famille Boullenger l'était aussi dans l'industrie sucrière.

La sucrerie de Froyères

Au début du Second Empire, une sucrerie fut construite à Froyères sur le territoire de la commune de Choisy-la-Victoire.

Pendant trente ans, elle fut dirigée par la famille Daniel, originaire de Beauvais : d'abord Charles, né en 1916 puis son fils Alfred, né en 1849. Sur les listes nominatives de recensement de 1856 et 1861, le directeur de la sucrerie est Alfred Poulin, né en 1827, dont le passage à Froyères marqua une coupure dans la direction de la famille Daniel.

En 1877, l'actif total de la

sucrerie se montait à 792 516 F 52, dont 374 336 F 15 pour le matériel et 291 135 F 05 (17). Cette sucrerie dégagea en 1878-1879 un bénéfice net de 33 585 F 60. En 1881, Eugène Pinchon dirigeait la sucrerie, qui employait alors une quinzaine de salariés permanents.

Cinq ans plus tard, Edmond Rousseau était à la tête de Froyères. Originaire de l'Aisne, la famille Rousseau devait administrer la sucrerie pendant plus d'un demi siècle. Charles Edmond était né à Seraucourt-le-Grand en 1853, son fils Oswald le 10 août 1879 à Ciry-Salsogne. Dans les années 1920, la sucrerie de Froyères avait la flatteuse réputation d'être parmi les plus propres du département, très bien entretenue, et donc de ne jamais connaître de panne, mais aussi d'avoir un système de recyclage des eaux de très bonne qualité. L'usine fut électrifiée à partir de 1934.

Derrière cette sucrerie on trouvait les gros cultivateurs de la région. Les statuts de la société anonyme avaient été déposés chez Maître Viénot à Clermont, le 11 juillet 1898, mais malheureusement, nous ne connaissons

pas la nature de l'entreprise avant cette date.

Les statuts déposés en 1898 furent modifiés plusieurs fois par la suite en 1904, 1909, 1911, 1913, 1920 et 1922. Lors de sa création, la société se nomma "Société Boullenger-Decrept et Cie". Le conseil d'administration se composait de Louis Théodore Boullenger, Auguste Alfred Decrept, Charles Lucien Dupressoir, Etienne Emile Boudier, G. Sylvain Garson et Charles Léopold dit Edmond Rousseau.

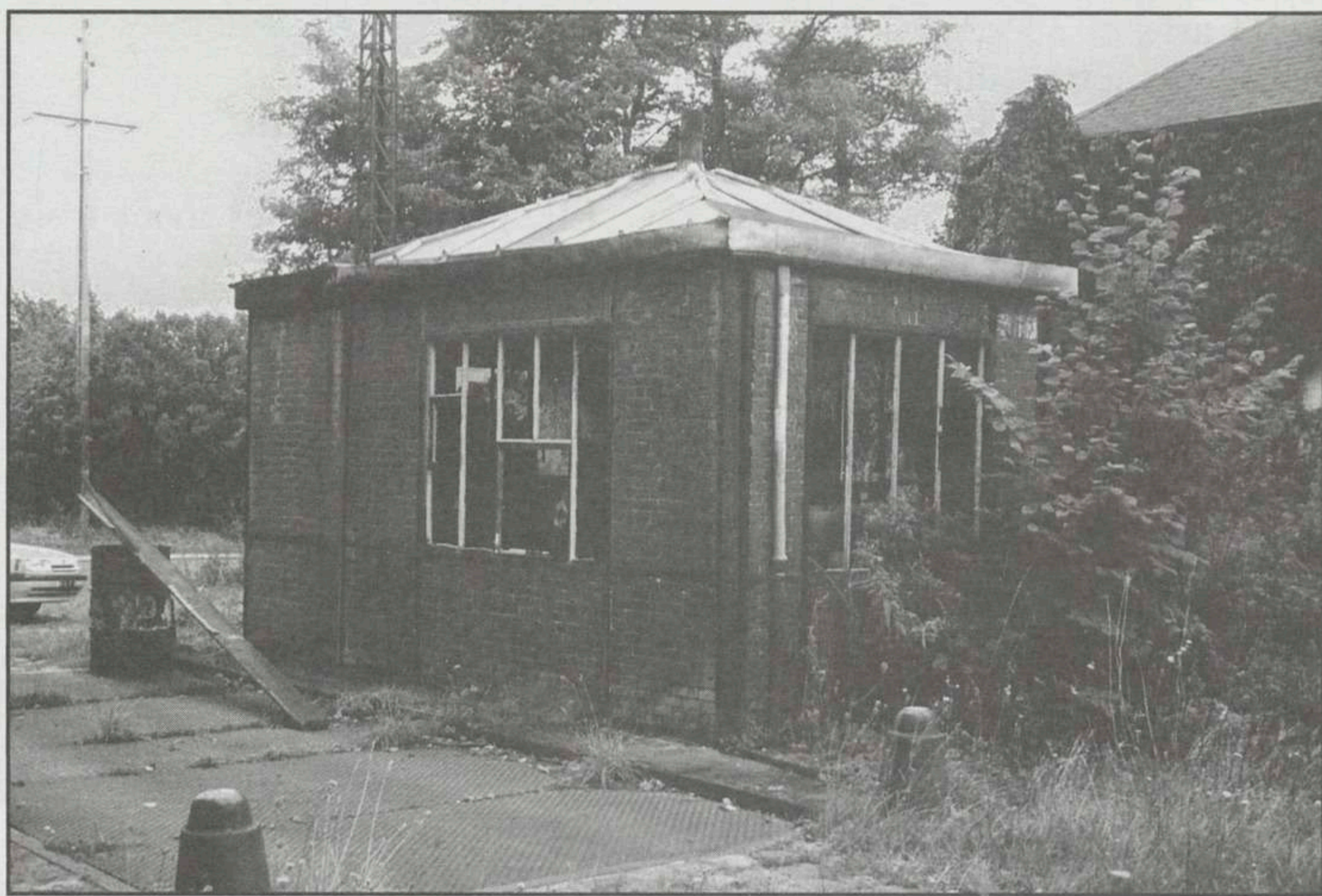
Qui étaient ces hommes ?

Auguste Alfred Decrept, né à Chambly en 1847, avait exploité une ferme à Blincourt à partir de 1870, où il employait 48 ouvriers agricoles en 1886, avant de se retirer à Compiègne.

Etienne Emile Boudier, né à Paris, exploita une ferme à Avrigny, où il s'installa vers 1890.

Georges Garson était aussi agriculteur à Avrigny.

Charles Lucien Dupressoir, né en 1847, détint une grande ferme à Sacy-le Petit. La famille Dupressoir exploite aujourd'hui la ferme de Saint-Julien-le-Pauvre.



Sucrerie de Froyères, l'ancienne bascule
(cliché J.P. Besse, 1992)

Conclusion

Froyères constitue un bon exemple, parmi bien d'autres, de la participation des agriculteurs oisiens à la naissance et au développement de l'industrie sucrière en Picardie (18).

La sucrerie, reprise par la famille Duchêne après la seconde guerre mondiale, a cessé définitivement son exploitation en 1957. Elle a été démolie, il y a quelques mois, pour laisser place à une plate forme de stockage de véhicules.

Grande exploitation, née des terres de l'Eglise sous l'Ancien régime, la ferme de Saint-Julien-le-Pauvre est donc liée à l'histoire d'une famille. De ce point de vue, elle m'a paru à la fois exemplaire et symbolique de tout un pan économique, mais aussi social et politique de l'histoire du département de l'Oise. D'autres monographies de ce type permettraient sans doute d'en affiner le "modèle" (19).

NOTES :

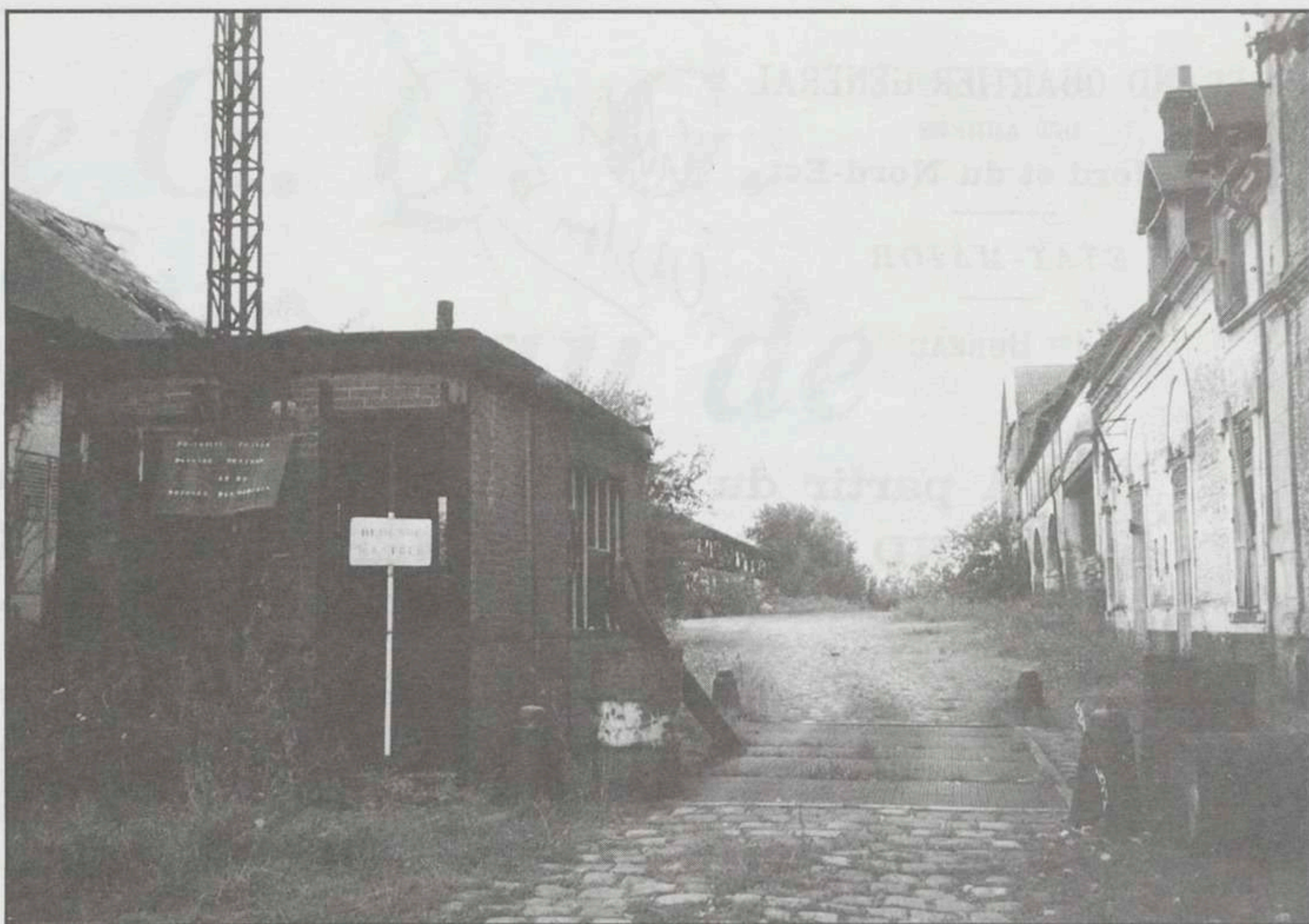
(1) A ce sujet, je renvoie aux *Cahiers de l'Ecomusée du Beauvaisis*, Beauvais, N° 9, 1985, livraison consacrée aux initiatives agricoles dans l'Oise, avec en particulier l'article d'André Thibault : «1834 - 1840, sociétés d'agriculture», p. 57 - 59.

(2) Il ne faut pas confondre cette famille avec celle des Boulanger, installée à Antheuil-Portes.

(3) Arch. Dep. de l'Oise, Pb 3788, et Hélène SIMON, *Les Cahiers de doléances des pays de l'Oise, bailliage de Clermont-en-Beauvaisis*, Archives départementales de l'Oise, 1996.

(4) Louis GRAVES, *Précis statistique sur le canton de Clermont*, Annuaire de l'Oise, Beauvais, 1838.

(5) Louis GRAVES, *Précis statistique sur le canton d'Estrées-Saint-Denis*, Annuaire de l'Oise, 1832.



Sucrerie de Froyères, vue des bâtiments avant leur destruction
(cliché J.P. Besse, 1992)

(6) Arch. dep. de l'Oise, 3 Qp 7007, folio 32.

(7) Archives communales de Moyvillers, déposées aux arch. dep. de l'Oise, 1 G 2, folio 309.

(8) Arch. dep. de l'Oise, 2 E 29 / 130.

(9) Selon l'arpentage de 1821, précisant l'acte : 97 hectares 78 centiares.

(10) Arch. dep. de l'Oise, 2 E 29 / 131.

(11) Divisé en cinq parties : 8 ha 59, 6 ha 18, 1 ha 29, 5 ha 941 et 10 ha 87.

(12) Divisé en deux parties : 20 ha 59 et 4 ha 92.

(13) Divisé en trois parties : 20 ha 36, 5 ha 72 et 10 ha 87.

(14) Arch. dep. de l'Oise, 3 Q 6954.

(15) Elle s'allia à la famille Bataille.

(16) Arch. dep. de l'Oise, 3 Q 6990.

(17) Ces chiffres sont tirés des archives de la sucrerie de Froyères, détenues par la famille Duchêne, dernier propriétaire de l'usine. J'avais rencontré M.

Xavier Duchêne en 1992, et devais le revoir pour exploiter ces archives, mais il s'est malheureusement tué dans un accident de la circulation une semaine après notre rencontre.

(18) Je renvoie nos lecteurs à l'article paru dans le N° 53-54 de notre revue *Annales Historiques Compiègnaises*, daté du printemps 1993 : «Cent ans d'industrie sucrière dans l'Oise et dans l'Aisne», p. 21 - 32 ; article que j'ai écrit en collaboration avec Guy MARI-VAL.

(19) Je tiens à remercier M. et Mme Dupressoir, actuels propriétaires de la ferme de Saint-Julien-le-Pauvre, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé et pour la gentillesse avec laquelle ils ont répondu à mes questions.

